

## eTwinning

### **Qu'est-ce que l'action eTwinning ?**

eTwinning est une opération de jumelage électronique entre établissements scolaires européens des premier et second degrés.

eTwinning est une action transversale du programme intégré de la Commission européenne "Éducation et formation tout au long de la vie" (Lifelong Learning Program).

L'action eTwinning encourage la coopération pédagogique en Europe via l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour cela, elle propose assistance, outils et ressources pour faciliter la mise en œuvre de partenariats, quel que soit le thème du projet et sa durée.

eTwinning a été mis en place afin d'offrir aux élèves l'occasion d'apprendre ensemble, de partager leurs connaissances, d'échanger leurs points de vue et de se faire des amis. Ce dispositif permet la prise de conscience d'un modèle de société européen multilingue et multiculturel.

Les partenariats eTwinning associent au minimum deux établissements scolaires d'au moins deux pays européens en instaurant un échange entre :

- au moins deux professeurs,
- au moins deux équipes de professeurs,
- au moins deux documentalistes,
- ou encore, au moins deux chefs d'établissements.

Un des objectifs de l'action eTwinning est d'améliorer les connaissances des acteurs du système éducatif en matière de TIC et de faire entrer ces technologies dans la vie scolaire de tous les jours.

### **Comment participer ?**

Le portail européen regroupe l'ensemble des informations, outils, matériels et documents nécessaires pour préparer, planifier et développer un partenariat eTwinning.

Une fois enregistré sur le site, un premier outil permet de rechercher un ou plusieurs partenaire(s).

Lorsque le ou les partenaire(s) sont trouvés, un formulaire vous permet d'enregistrer le projet.

Un espace virtuel de travail collaboratif est alors attribué à chaque projet. Les différents acteurs (enseignants et élèves) peuvent alors communiquer et échanger des ressources.

Aucune compétence technique particulière n'est demandée aux porteurs de projet.